

Le Mouvement patriotique du 22 mars (MP22) au cours d'une conférence de presse organisée le 15 janvier 2013, dans la salle d'expression démocratique de la Radio Kayira de Bamako, a invité IBK a ne pas signer l'accord de défense avec la France. Lisez la déclaration liminaire lue par Mohamed Tabouré, secrétaire à la communication du MP22.

Déclaration liminaire du MP22 à la conférence de Presse du 15 janvier 2014

IBK ne doit pas signer l'accord de défense avec la France

IBK planifie en cachette de signer à Bamako un accord de coopération de défense entre le Mali et la France le 20 janvier 2014. Le MP22 croit de son devoir d'alerter tous les patriotes maliens sur le peu que l'on sait de cet accord. Jean Yves le Drian, ministre français a levé le 31 décembre 2013 un coin du voile à ce sujet . « La relation de défense de la France et du Mali est appelée à se pérenniser. L'objectif commun de la lutte contre le terrorisme sera inscrit dans cet accord » Ainsi au nom de la "lutte contre le terrorisme" et de prétendus "succès" de Serval, le ministre annonce que le nouvel accord franco-malien "ira au delà d'une simple coopération de défense classique". C'est d'abord que "Serval servira de force réaction rapide" pour l'armée malienne ! Qui a demandé cela à la France ? Qui a autorisé IBK à le signer ? Ensuite la France fait main basse sur la base militaire stratégique de Tessalit car Serval "se concentrera sur Tessalit, dans le Nord, point stratégique à proximité de l'Algérie, ainsi que sur Gao, où stationnent quatorze cents soldats, dans une moindre mesure, Bamako"

Le clou est que l'armée malienne est théoriquement et pratiquement interdite à Kidal où stationne 1200 Tchadiens et où nous citons : "Bamako promet des policiers et des gendarmes, ses soldats devait se redéployer ailleurs dans le pays." Les révélations précisent en outre "Paris agira selon ses besoins. S'il s'agit officiellement de mieux échanger le renseignement, cela n'ira pas jusqu'à informer au préalable les autorités maliennes des actions entreprises." C'est dire que l'armée malienne ou ce qu'il en reste, devra rester confinée au sol et partager ce terrain avec des dizaines de "points d'appui français" tandis que, La France garde le monopole de l'air avec sa flotte d'hélicoptères et le monopole des aéroports militaires. Le ministre précise qu'à Gao "dans une quinzaine de jours, « Serval » rétrocedera aux autorités nationales la partie civile de l'aéroport de Gao. Une deuxième piste, à vocation militaire, est en travaux." L'accord du 20 janvier va donc conférer une base juridique légale à l'occupation "pérenne" c'est-à-dire éternelle du Mali par des troupes françaises dont le nombre, les mouvements et les objectifs de lutte resteront secret pour le gouvernement malien à plus forte raison pour le peuple et varieront selon la seule volonté de l'Elysée. Une telle recolonisation déjà mise en œuvre au nord est totalement inacceptable !!!

En outre cet accord sera assorti d'un "partenariat régional au Sahel" où la France affiche l'objectif de mobiliser "une force de trois mille hommes, spécialisée dans la lutte antiterroriste et la coopération avec les armées locales. Une quinzaine de points d'appui seront maintenus, ou créés, dans la bande sahélienne et en Afrique de l'Ouest. On ne parle plus de base ni même de forces repositionnées, mais d'un dispositif souple et beaucoup plus économe, pouvant être armé et commandé du territoire français, à l'instar des « nénuphars » américains disposés dans une dizaine de pays du continent à des fins antiterroristes." On est absolument loin des proclamations creuses de "réduction des troupes" dont se vantent Hollande et Le Drian pour mieux masquer l'agressivité et l'interventionnisme accrue des impérialistes français et leur détermination à s'ériger en gendarme de l'Afrique en étroite connexion avec les USA .

En somme l'accord de défense et le partenariat régional au sahel constituent au fond un véritable accord de substitution au nord des troupes françaises, mauritaniennes, nigériennes à l'armée malienne. Les plans impérialistes nous indiquent que l'armée malienne progressivement détruite par Alpha Oumar Konaré puis ATT et à présent éradiquée et décapitée par IBK avec l'arrestation des

patriotes du 22 mars et du 30 avril est en passe d'être réduite à néant pour faire place nette à l'OTAN et son programme AFRICOM et l'Union Européenne et son EUROCORPS. Le choix de la date du 20 janvier 2014 témoigne enfin d'une insulte suprême aux idéaux patriotiques d'indépendance et de souveraineté nationale qui font la fierté des maliens. La France n'a jamais digéré l'évacuation des troupes coloniales françaises le 20 janvier 1961 opérée sous la direction de Modibo Keita. Les colonialistes français de tous bords libéraux comme socialistes en paroles sont en passe de se servir de leur homme de main, IBK , pour assouvir leur haine et plans historiques de partition et de dépeçage du Mali et leur sordide volonté de revanche, y compris sur la date !

Le MP22 appelle l'ensemble des forces patriotiques maliennes à se lever comme un seul homme pour interdire à IBK de signer cette trahison infâme et lutter pour le départ de Serval et des troupes étrangères.

Non à l'accord de soumission à la France de la défense nationale du Mali !
Vive la souveraineté nationale garantie par l'armée malienne patriotique, libérée et reconstruite !

Troupes Impérialistes françaises et de l'OTAN hors du Mali et d'Afrique !

Bamako le 15 janvier 2014. Pour la Coordination du MP22.
le Secrétaire à la communication Mohamed Tabouré